**Une image contenant clipart

Description générée automatiquement**

**Propriété intellectuelle et Fiscalité :**

**Quel impact de la Loi de finances 2019 sur le licensing en France ?**

*Jeudi 21 février, espace Hamelin Paris 16ème*

La loi de finances 2019 a mis le régime français de taxation des produits des brevets en conformité avec les recommandations de l'OCDE (projet BEPS). Mais au-delà de cet alignement, c'est toute la fiscalité des revenus de la propriété intellectuelle (brevets, logiciels, savoir-faire) qui s'en trouve changée.

Les speakers :

* Alfred de Lassence, Directeur fiscal, Air Liquide
* Christian Nouel, Associé, Gide Loyrette Nouel (Département fiscal)
* Thierry Louzier, Director, PwC Société d'avocats (Transfer Pricing Group)